

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 15

Artikel: Un tout fort
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« un peu portés sur leur bouche », la pâtisserie qui accompagne le thé a pris le caractère d'une institution sociale que l'on n'aurait pas osé rêver aux derniers jours de « la Dame » vaudoise.

S. C.

Un tout fort. — Un tout jeune pasteur fut appelé à exercer son ministère dans une paroisse de campagne, dont, quinze ans auparavant, son père avait été le conducteur spirituel.

— Oh ! lui disait un jour un paysan, pou ce qui est de mossieu votre père, il était bien aimé ici. Faut dire qu'y se donnait beaucoup de peine, surtout pou les écoles. En commission scolaire, il a proposé bien des réformes qui, ma foi, étaient très nécessaires. On s'en est toujou bien trouvé.

— Oui, je sais, je sais, mon père s'est toujours beaucoup intéressé à tout ce qui touche au domaine scolaire.

— Oh ! pou ça oui ; y a pas à dire, en polygamie, c'était un tout fort.

LES SIRÈNES

I

O Léman ! quand ton flot s'abaisse et se soulève,
Comme le jeune sein d'une femme qui dort,
Et murmure la nuit, sur le sable des grèves,
Le chant de la sirène au poète qui rêve
En guidant son esquif loin des bruits de ton bord.
D'où me vient cet effroi dont l'âme est oppressée,
Ce désir mélangé de peine et de bonheur,
Quand ma frêle nacelle, à ton flot balancée,
Comme on berce un enfant, assoupit ma pensée
Et réveille mon cœur ?

La lune rêve au ciel et sa lumière exquise
Répand sur la nature une étrange langueur ;
L'air est tiède et subtil ; une légère brise
Vient caresser la lèvres : il semble qu'on se grise
D'une haleine d'amour et d'un parfum de fleur.

La lune te contemple, ô lael ! et ta surface
Baigne sa blanche image à l'ondoyant contour ;
Sur la vague qui passe, elle glisse et s'enlance
Au reflet qui la suit, se sépare et s'efface ;
Un autre prend sa place et s'enfuit à son tour.

Pour mon œil fasciné, ces clartés vaporeuses
Sont tes nymphes, ô lac, qui prennent leurs ébats,
Et la molle rumeur des vagues paresseuses
Chante comme un appel de lèvres amoureuses
Qui m'attirent sans cesse et me disent tout bas :

« Toi qui n'es pas heureux, plonge-toi dans nos
[ondes !

Viens, nous t'y bercerons pour calmer ta douleur !
Viens, nous dirigerons nos courses vagabondes,
Au gré de tes désirs, dans ces cryptes profondes
Qui reflètent du ciel la joie et la couleur !

Là, pour mieux l'apaiser, d'une voix nonchalante,
Nous te dirons des chants de repos et d'oubli ;
La plus belle de nous et la plus consolante
Mettra de longs baisers sur ta lèvres brûlante,
Et sa main sur ton front par le rêve pâli.

Quand tu seras lassé de notre folle ivresse,
Nous te prendrons enfin tour à tour dans nos bras,
Et nous te redirons la suprême tendresse
De la mère à l'enfant qui l'aime et la caresse,
La tête sur son sein... et tu t'endormiras !

II

Mais la nuit s'atténue :
C'est un rayon brillant
Qui perce au loin la nue
Qui point à l'orient ;
C'est enfin la lumière,
Le retour du soleil ;
C'est la nature entière
Qui chante le réveil ;
L'Alpe qui s'illumine,
Superbe en sa vigueur,
Et qui me dit : « domine
Les rêves de ton cœur !
Espère, agis et chante ;
Ainsi que moi sois fort ;
L'action est vivante ;
Le rêve c'est la mort ! »

T. R.

IENA DE BOCAN

MEINLÉVAI que porri vo dere porquie on lau z'avai de Bocan quemet nom sobriquet, à cliiau trâi frâre. Câ l'étant trâi ; Djedion, lo pe vilhio, Djan, que l'étâi âo maitet, et Djabram lo dzouveno. L'étâi Djedion à Bocan, Djan à Bocan, et Djabram à Bocan, et quand l'étant lè trâi, on lau desâi lè Bocan, tot cou. Crâio prau que cein êtâi vegnâi de vilhio, que lo rièrè père-grand avâi z'on z'u gardâ iena de cliiau bête que chêtant pas plie bon que ne faut. Ao bin, ètant-te pe-t'fîre d'on velâdzo qu'on lau desâi lè Bocan : tot cein sè pâo, lâi avâi tant de croûte leingue dein lo payî, lè z'autro iâdzo. Heuresameint, qu'âo dzo de vouâ, avoué tote cliiau z'écoule, lè croûte leingue sant gaillâ âo rebut ; mâ tot parâi ein reste quauqu'ene.

D'au, po ein reveni à noutrè Bocan, l'avant lau borni que l'avâi fauta de tsandzi. L'avâi mè de cinquante ans, on vilhio borni ein bou, tot pourri, plein de perte, que mimameint l'eintse tegnâi pe rein à la tchivra. Colâve pertot. L'arâi fâtiu tot refère à nâovo, ma lo père Bocan ne voliâve pas eimpllèyi atant d'erdzèint po de l'iguie et sè décide à atsetâ la tchivra onn'annâie et lo borni lè z'annâie d'apri.

Justameint, à n'on velâdzo pas bin llicin, lâi avâi onna tchivra de borâi à veindre que vegnâi d'onna carrâie que l'avant fotu avau et que sè voliâve pas refère. Atsè dan lo père Bocan que va fère on tor per lè et que l'atsite elia tchivrà, que pouâve bin dourâ oncora on par d'an, por cein que l'étâi pas pî tant croûte.

Lo dzo d'apri l'einvouye sè trâi valet avoué on tsé à brançâ et lè bâo po amenâ clli l'affère, onna pucheinta tchivra, vâi ma fâi ! granta, bon bou, que l'étâi pardieu pas trau d'ître traî po la tserdzi :

Quand l'è que fut lo tsé, bin calâie, mè trâi corps s'aguellant per-dessus à cabelyon, Djedion âo maitet que tegnâi l'écourdjâ, Djan et Djabram dè côute que subiâvant : *Roulez tambours*. N'avant pas fè trâi ceint pî que reincontrant on certain faceu de per lè que s'appelâve Senaillon et que sè met à recalfâ quemet se on lo gatoillive dèso lè pî.

— Eh ! Senaillon, qu'a-to tant à recalfâlâ ? que l'ai diant dinse noutrè z'individû.

— Eh bin ! so repond Senaillon, su dza vilhio, ma l'è tot parâi lo premi coup que vâio trâi bocan dessus onna tchivra !

MARC A LOUIS.

La livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Un philosophe de Neuchâtel, Félix Bovet, par Paul Stapfer. — Enfant de commune. Roman, par T. Combe. (Troisième partie.) — L'initiative populaire en matière de législation fédérale, par Virgile Rossel, conseiller national. — Les parc nationaux, par Henry Correvon. — Choses de Byzance, par A. Lombard. — Dora Kremer, Nouvelle, de H. Hyermans. (Troisième et dernière partie.) — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, américaine, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne.

PAS ENCORE GELÉS

CA ne manque jamais ! D'ici trois ou quatre semaines, vous allez voir les journaux de toutes nuances, de tous formats, de tous pays, entonner d'un commun accord le petit couplet traditionnel des « Saints de glace ». Ils nous rediront pour la centième fois, — pour la centième ! allons donc, pour la millième fois ! — des choses que tout le monde sait sur le bout du doigt. Détails historiques, météorologiques, anecdotiques, toute la lyre, enfin. C'est la tradition ; ils n'y failliraient pas pour un coup de canon.

Et le bon public, qui, somme toute, est ce que l'ont fait les journaux, marche bénévolement. Il lit, relit, pour la centième fois le petit refrain traditionnel. Peut-être bien a-t-il pour

excuse l'espoir chimérique de trouver dans cette lecture quelque détail inédit ou de lui enrore ignoré, tout au moins.

Il y a comme ça, dans le cours de l'année, quelques dates, quelques événements qui jouissent de ce privilège de marquer, à chaque retour, leur passage dans les journaux. Ainsi, par exemple, Noël, ses petits sapins, sa bûche, son oie traditionnels, Pâques et ses œufs, le Nouvel-An des Juifs, etc.

Tout cela ne prouve-t-il pas de façon éclatante l'embaras où se trouvent souvent messieurs les journalistes de servir à leurs lecteurs le menu attendu plus impatiemment chaque jour.

Et puisqu'il faut absolument passer par là, voici quelques renseignements intéressants sur les variations de la température. Pour mince qu'il soit, le *Conteur* aura au moins le mérite d'être venu beau premier, cette année. D'ailleurs, il ne s'agit pas précisément ici des fameux saints de glace.

C'est devenu, en quelque sorte, une vérité courante que les saisons sont aujourd'hui plus rigoureuses qu'autrefois ; et même le refroidissement de notre globe est considéré comme un fait indéniable.

Suivant les opinions recueillies par un professeur d'histoire naturelle, qui a mené, dans les campagnes, une enquête sur ce sujet, l'abaissement de la température depuis une trentaine d'années est constatée par la transformation des cultures.

La terre ne donne plus aujourd'hui les mêmes produits que jadis ; tel produit qui venait bien dans les champs n'y mûrit plus et disparaît chassé par le froid. C'est ainsi que peu à peu la limite des vignobles tend à reculer dans le Midi, tandis que les essences du Nord gagnent du terrain.

Dans le département de l'Aisne, par exemple, l'enquêteur a vu des espaces couverts de blé où la vigne mûrissait autrefois et donnait de lucratives vendanges ; et les paysans interrogés ont tous répondu que cette substitution s'était imposée aux propriétaires par la refroidissement du climat. Le soleil, disaient-ils, ne veut plus chauffer.

Ailleurs, le maître d'auberge, en servant le vin du pays, prévenait d'un air navré les consommateurs qu'il fallait se dépêcher d'en boire, parce que la terre n'en produirait plus.

Il faut, disait-il, désormais chez nous renoncer à la vigne et semer à la place des pommes de terre ou du blé ; plus moyen de faire du vin ; les gelées gâtent tout et les grappes ne mûrissent plus.

Dans cette région, il y a beaucoup de villages où les paysans, qui buvaient jusqu'à ces dernières années du vin, boivent maintenant du cidre.

C'est donc l'avis général que les cultures exigeant un degré de température un peu élevé tendent à disparaître de nos climats ; d'où cette conclusion que la Terre se refroidit. Mais en somme, jusqu'ici du moins, cette assertion repose sur les résultats d'une enquête menée rapidement et limitée à une région particulière. Il n'y a rien là qui ressemble à une certitude scientifiquement établie.

L'Annuaire de l'Observatoire municipal de Montsouris qui tient un registre non seulement des températures constatées, mais encore de toutes les variations météorologiques dont la connaissance peut être utile avait dressé un tableau des températures les plus basses observées chaque année. Les indications de ce tableau sont d'autant plus intéressantes qu'elles portent sur près de deux siècles. Il commença en effet à l'année 1699.

Dans cette période de deux cents ans, la température la plus basse qui ait été observée fut celle du 25 janvier 1795 qui atteignit 23 degrés 5 dixièmes. Vient ensuite le 10 décembre 1879 ;